



Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires et avis de disponibilité des documents destinés aux investisseurs

Nous vous invitons à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Rogers Communications Inc. (l'« assemblée »).

Quand

Le jeudi 18 avril 2019
11 h (heure de l'Est)

Où

333 Bloor Street East
Toronto (Ontario)

POINTS À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES :

1. recevoir les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, y compris le rapport des auditeurs externes;
2. élire 15 administrateurs à notre conseil d'administration (se reporter à la rubrique « Élection des administrateurs » de la circulaire de sollicitation de procurations);
3. nommer les auditeurs externes (se reporter à la rubrique « Nomination des auditeurs » de la circulaire de sollicitation de procurations);
4. traiter de toute autre question pouvant être dûment soumise à l'assemblée.

VOUS AVEZ LE DROIT DE VOTER

Vous êtes habilité à recevoir l'avis de convocation à l'assemblée, à assister à l'assemblée et à y exercer vos droits de vote si vous étiez porteur inscrit d'actions avec droit de vote de catégorie A (les « actions de catégorie A »), à la fermeture des bureaux à Toronto (Ontario), le 1^{er} mars 2019 (sous réserve des restrictions de vote décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations). Vous trouverez des instructions de vote précises dans le formulaire de procuration ci-joint, que vous avez reçu si vous êtes un porteur inscrit d'actions de catégorie A.

Si vous étiez porteur inscrit d'actions sans droit de vote de catégorie B à cette date, vous êtes habilité à être convoqué à l'assemblée à y assister, mais non pas à y exercer des droits de vote.

PROCÉDURES DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS

Rogers se fonde sur les dispositions en matière « de notification et d'accès » de règles canadiennes sur les valeurs mobilières, en vertu du *Règlement 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujéti* (« **Règlement 54-101** ») et du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (« **Règlement 51-102** »), pour les besoins de la transmission aux actionnaires des documents en vue de l'assemblée. Aux termes des procédures de notification et d'accès, les sociétés canadiennes ne sont plus tenues de transmettre des copies papier de certains documents liés aux assemblées annuelles, comme la circulaire de sollicitation de procurations et les états financiers annuels, à moins qu'on leur en fasse la demande. Les émetteurs peuvent plutôt mettre à la disposition des investisseurs des versions électroniques de ces documents sur un site Web prévu à cette fin, et fournir des copies papier des documents sur demande. Les procédures de notification et d'accès comportent un avantage direct pour Rogers grâce à la réduction importante des coûts d'impression et de mise à la poste, et contribuent à préserver l'environnement en réduisant considérablement la quantité de documents papier qui finissent par être jetés. Les actionnaires qui se sont déjà inscrits à la livraison électronique des documents destinés aux actionnaires continueront de les recevoir par courriel. Si vous ne vous êtes pas déjà inscrit au service de livraison électronique et souhaitez vous y inscrire, Rogers vous invite à le faire de la façon indiquée dans le présent avis de convocation, s'il vous a été transmis, ou en suivant les instructions figurant sur la couverture intérieure de la circulaire de sollicitation de procurations.

ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE A

En tant que porteur inscrit d'actions de catégorie A, vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions de plusieurs façons. Celles-ci sont expliquées dans le formulaire de procuration joint à la présente trousse. À moins que vous n'assistiez à l'assemblée et exerciez vos droits de vote en personne, votre procuration et vos instructions de vote doivent nous parvenir au plus tard à 14 h (heure de l'Est) le 17 avril 2019. Si vous êtes le propriétaire véritable des actions de catégorie A, veuillez vous reporter à la rubrique « Propriétaires véritables (porteurs non inscrits) » de la circulaire de sollicitation de procurations pour obtenir les renseignements relatifs au vote. Nous vous encourageons également à étudier les points à l'ordre du jour qui feront l'objet d'un scrutin à l'assemblée, tel qu'ils sont expliqués dans la circulaire de sollicitation de procurations à l'adresse investisseurs.rogers.com/corporate-governance/agm-materials, avant de voter.

SITE WEB OÙ TROUVER LES DOCUMENTS DESTINÉS AUX INVESTISSEURS

Vous pouvez télécharger et consulter des versions électroniques des documents destinés aux investisseurs en vue de l'assemblée, dont la circulaire de sollicitation de procurations et le rapport annuel de Rogers, qui comprend nos états financiers audités de 2018, à l'adresse investisseurs.rogers.com/corporate-governance/agm-materials ou sous le profil de Rogers Communications Inc. sur le site SEDAR à sedar.com ou sur Edgar, à sec.gov. Nous avons ajouté des fonctions électroniques rehaussées aux documents, qui rendront la recherche des rubriques pertinentes et d'éléments particuliers beaucoup plus facile que dans les copies papier de ces documents.

COPIES PAPIER DES DOCUMENTS DESTINÉS AUX INVESTISSEURS

Si vous souhaitez recevoir une copie papier de certains documents destinés aux investisseurs, ou que vous avez des questions au sujet de l'assemblée, veuillez nous écrire à l'adresse investor.relations@rci.rogers.com, ou encore nous appeler au 647-435-6470, ou sans frais au 1-844-801-4792, avant le 4 avril 2019. Nous vous enverrons la copie papier gratuitement dans les trois jours ouvrables, ce qui vous donnera suffisamment de temps pour exercer vos droits de vote par procuration. Après l'assemblée, les documents demeureront disponibles sur le site Web indiqué ci-dessus pour une période d'un an.


ADMISSION À L'ASSEMBLÉE

L'assemblée sera retransmise en direct par webdiffusion, et une retransmission sera également disponible après l'assemblée, à l'adresse investisseurs.rogers.com. Les actionnaires qui souhaitent assister à l'assemblée en personne seront tenus de présenter une procuration ou un formulaire de renseignements du votant ou de fournir une preuve de propriété des actions.

This Information Circular is also available in English upon request made to Investor Relations at the Corporation's head office, 333 Bloor Street East, Toronto, Ontario M4W 1G9, or by email at investor.relations@rci.rogers.com, or by telephone at 647-435-6470, or toll free at 1-844-801-4792. The English text shall be available at the Meeting.

Sur ordre du conseil d'administration,

Le Secrétaire,



Graeme McPhail

Toronto (Ontario) Canada
Le 6 mars 2019

ROGERS COMMUNICATIONS INC.

Demande d'états financiers

À titre d'actionnaire de Rogers Communications Inc., vous avez le droit de recevoir nos états financiers intermédiaires, nos états financiers annuels, ou les deux.

Pour recevoir ces documents, veuillez remplir le formulaire en ligne à l'adresse ca.astfinancial.com/InvestorServices/Financial-Statements?lang=fr, en y indiquant notre code de société **6651A**.

Par ailleurs, vous pouvez également remplir le formulaire ci-après et le retourner à Société de fiducie AST (Canada), C.P. 700, succursale postale B, Montréal (Québec) H3B 3K3 ou l'envoyer par télécopieur au 1-888-249-6189. Votre nom sera alors inscrit sur la liste d'envoi additionnelle tenue par notre agent des transferts, Société de fiducie AST (Canada).

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Société de fiducie AST (Canada), par courrier électronique à l'adresse inquiries@astfinancial.com ou par téléphone au 416-682-3860 ou sans frais au 1-800-387-0825.

Destinataire : Société de fiducie AST (Canada)

Veuillez ajouter mon nom à la liste d'envoi additionnelle de Rogers Communications Inc. et me faire parvenir ses états financiers selon les choix indiqués ci-après :

États financiers intermédiaires Français Par la poste
 États financiers annuels Anglais Par transmission électronique J'accepte la transmission électronique

Nom : _____

Adresse électronique : _____

OU

Adresse postale : _____
